



Communiqué de presse

Le 5 septembre 2023

Lin : agriculteurs-multiplicateurs, les artisans du fil récompensés

Contacts

Myriam LEVY
Secrétaire Générale de
Section
Direction de l'Animation
Filière
Secrétaire Générale
Section Diversité des
Semences & Section Lin
01 42 33 77 76
myriam.levy@semae.fr

Rosine DEPOIX
Chargée de relations
presse
01 42 33 88 29
rosine.depoix@semae.fr

À l'occasion de l'Assemblée Générale du SEMLIN du 15 juin 2023, SEMAE a récompensé 5 agriculteurs multiplicateurs pour leur passion de la culture du lin. Avec le besoin en semences de plus en plus répandu, ces « agriculteurs de l'ombre », plus de 1.100 en France, ont fait le choix d'assurer à l'ensemble de la profession, et aux linculteurs, un approvisionnement en quantité de semences de qualité.

Acteurs d'une production d'avenir

La culture des semences sort des sentiers battus grâce à la force et à la motivation des agriculteurs multiplicateurs. Ces derniers portent une attention toute particulière à leurs linières, innovent avec les établissements pour diversifier les modes de récolte, prennent des risques au moment de la récolte pour optimiser rendement, fibre et maturité optimale des semences. Cultiver la fibre et les graines nécessite un savoir-faire unique et très porteur.

Multiplicateurs de semences : leaders dans leur métier

Afin de récompenser, encourager, préserver ces « agriculteurs de l'ombre », la section Lin et chanvre de SEMAE a choisi de féliciter les talents de la profession. Chaque établissement producteur de semences a recensé plusieurs agriculteurs multiplicateurs « remarquables » et après décision du jury, cinq d'entre eux ont été récompensés à juste titre pour leurs efforts, leur implication et leur motivation.

Ainsi, ont été retenus :

- Thomas BODDAERT, agriculteur multiplicateur dans le Nord (59) pour la SA JEAN DECOCK ;
- Benoit FERRAND, agriculteur multiplicateur dans l'Eure (27) pour EXELIENCE ;
- Antoine GUICHARD, agriculteur multiplicateur dans la Marne (51) pour les ETS DEVOGELE ;
- Bertrand MAGNIEN, agriculteur multiplicateur dans l'Aisne (02) pour TEXTILIN ;
- La SCEA FERME SAINT JULIEN, en Seine-Maritime (76) pour TERRE DE LIN.

« Thomas BODDAERT a pris la succession de son père, liniculteur, depuis 45 ans. Il s'inscrit dans une démarche HVE (Haute valeur environnementale), il respecte la structure des sols et essaie de faire des semences de qualité en arrachant tard et bien mur ».

« Benoît FERRAND, au sein de la CUMA qu'il préside depuis 2002, organise la production géographiquement par variété pour éviter les déplacements et le nettoyage de l'écapsuleuse. Une attention particulière est donnée à : la prise d'humidité avant récolte, la ventilation des lots et la prise de température pour éviter l'échauffement. »

Cette action sera reconduite l'année prochaine selon le même format pour valoriser les agriculteurs multiplicateurs de semences de lin, leaders dans leur métier.

À propos de SEMAE

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 54 fédérations et associations professionnelles. Elle les accompagne afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux.

Au sein de SEMAE, la Direction de la qualité et du contrôle officiel des semences et plants est chargée de l'exécution des missions de service public et a la charge de faire appliquer les règlements techniques du ministère de l'Agriculture concernant la production, le contrôle et la certification des semences et des plants.

La filière semences et plants française est une filière d'excellence et compétitive avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 3.5 Md€, la France est le 1^{er} producteur européen (402.760 ha) et le 1^{er} exportateur mondial (1,9 Md€). Elle génère 11.000 emplois directs.